**VIDE GRENIER DU Dimanche 31 Mai 2026**

**La Calandreta Narbonesa**-Impasse Robert Lafont-11100 Narbonne

***BULLETIN D'INSCRIPTION***

**Coordonnées de l'exposant :**

Nom Prénom :
Adresse personnelle :

Téléphone :
Mail :

**Pièce d'identité (joindre photocopie) :**

○ Carte d'identité : numéro …… délivré le ……par …….……..……. ○ Passeport : numéro …… délivré le …….……..….par ……. ○ Permis de conduire : numéro …… délivré le ……par …….

**Réservation :**

Nombre d'emplacement souhaité (1 emplacement = 4 mètres = 10 €):
…….…….. Règlement joint par chèque n° :
……..…….……..

**Attestation :**

Je soussigné(e), (nom prénom) …….., souhaitant participer au vide grenier organisé par l'association La Calandreta Narbonesa le Dimanche 31 Mai 2026 impasse Robert Lafont à Narbonne :

- certifie que les objets exposés sont ma propriété et n'ont pas été achetés dans un but de revente lors de la présente manifestation,
- atteste sur l'honneur ne pas participer à plus de deux manifestations de même nature au cours de la présente année civile.

**Fait le ……../……/……. à…….……..**

**Signature**

***REGLEMENT DU VIDE GRENIER***

✔ Ce vide grenier est exclusivement réservé aux particuliers. Il est donc interdit aux professionnels.

✔ Toute inscription incomplète sera refusée. L'inscription est définitive à réception de l'ensemble des documents demandés, complétés et signés, accompagnés du règlement, au plus tard le 30/05/2026.

✔ Le nombre d'emplacement étant limité, les réservations seront enregistrées par ordre d'arrivée des inscriptions définitives. De ce fait si nous nous efforçons de recueillir vos souhaits d'emplacements nous ne pouvons pas les garantir pour autant.

✔ L'organisation se réserve le droit de refuser toute candidature.

✔ L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de nécessité (météo défavorable pour exemple). Dans ce cas, et si le report de date ne vous correspond pas, le coût de la réservation sera remboursé à l'exposant.

✔ L'accueil des exposants sera possible à partir de 7h00.

✔ Tout exposant qui arriverait en retard, à partir de 8h00, pourra se voir refuser l'accès à son emplacement, et ce, sans remboursement possible.

✔ Les absences ne pourront donner lieu à remboursement.

✔ Tout participant s'engage à enlever son véhicule du périmètre délimité du vide grenier, après avoir déchargé et avant 8h00, et ne sera autorisé à rentrer pour recharger qu'à partir de 17h.

✔ Pour des raisons de sécurité, aucun véhicule ne doit rester stationné ou circuler dans l'impasse durant toute la durée de la manifestation.

✔ Chaque exposant s'engage à respecter son emplacement délimité et le nettoyer avant son départ.

✔ Les transactions ne pourront se faire que dans les emplacements.

✔ Les exposants ne pourront pas faire concurrence aux ventes de nourritures et de

boissons assurées par les organisateurs.

- ✔ Toute personne ne respectant pas le présent règlement ne pourra être acceptée et ne pourra en aucun cas réclamer le remboursement de sa réservation.

**Je soussigné(e).....atteste avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter.**

**Fait le ……../……/……. à…….**

**Signature**